



*LA SAUVEGARDE
de
L'ANJOU*



DOSSIER DE PRESSE

Opération Park(ing) Day

19 septembre 2014

Angers

Contacts presse : Florence Denier-Pasquier - Sauvegarde de l'Anjou - 06 07 96 38 19
Yves Lepage - FNE Pays de la Loire - 06 88 81 16 27



**BOUGEZ
AUTREMENT**

Semaine européenne de la mobilité

16 AU 22 SEPTEMBRE 2014



LA SAUVEGARDE de L'ANJOU



COMMUNIQUE de PRESSE
- 19 septembre 2014 -

Opération Park(ing) Day à Angers ou comment mieux réfléchir à la place de la voiture en ville

Tous les ans, pendant la semaine de de la mobilité, a lieu le 3^{ème} vendredi du mois de septembre l'opération Park(ing) Day. Cette année, les associations FNE Pays de le Loire, La Sauvegarde de l'Anjou et Place au Vélo Angers investissent la Place de la Visitation à Angers pour interpeller les citoyens sur la place de la voiture en ville et ce qu'ils souhaiteraient comme ville demain.

Un évènement mondial décliné à Angers

Park(ing) Day est un évènement mondial qui mobilise citoyens, artistes, activistes,... pour transformer temporairement des places de parking payantes en espaces végétalisés, artistiques et conviviaux. Pendant une journée, les espaces bétonnés deviennent des lieux d'initiatives engagées, originales, créatives et écologiques. PARK(ing) DAY, c'est surtout l'occasion de réfléchir au partage de l'espace public, d'imaginer de nouveaux usages urbains et de formuler ensemble des propositions pour la ville durable de demain !

Une ville avec moins de voiture, nous y croyons ...

Devant le constat que les voitures impactent négativement la santé et l'environnement, qu'elles sont sources de nuisances sonores et de stress, qu'elles occupent littéralement l'espace public (voies de circulation mais surtout stationnement), les associations de protection de la nature et de l'environnement agissent. Transformer la ville pour la rendre plus agréable, moins polluée, favoriser les déplacements piétons et cyclistes ... sont les clés d'une ville apaisée et attractive. Pour Roseline Picorit, co-présidente de Place au Vélo Angers : *« il est prouvé que l'accessibilité à pied et à vélo de la ville favorise les commerces du centre-ville : en moyenne, un cycliste ou un piéton dépense plus dans un commerce de proximité qu'un automobiliste. Offrons plus d'alternatives pour venir faire ses courses en ville ! »*

Les associations interpellent citoyens et élus sur les enjeux de la mobilité

Place de la Visitation à Angers, les associations de protection de la nature et de l'environnement occupent plusieurs places de parking, pour en faire un espace de convivialité et aller au-devant des citoyens. Pour Florence Denier-Pasquier, vice-présidente de FNE/La Sauvegarde de l'Anjou, *« il est important pour nos associations d'aller à la rencontre des citoyens pour échanger avec eux sur les défis environnementaux d'aujourd'hui et leur expliquer que la transition énergétique et écologique est l'affaire de tous »*.

PARK(ing) Day, Green Guerrilla, Critical Mass...

Dans le sillon des actions revendicatives des années 1970, de nombreuses initiatives citoyennes ont émergé ces dernières années.

Individus ou groupes de citoyens réclament un nouvel espace public et proposent de nouvelles formes d'aménagement, respectueuses de l'environnement et adaptées aux usages. Dans un contexte urbain en pleine mutation, ces initiatives remettent en question les modes conventionnels de conception et d'utilisation de l'espace public, souvent déconnectés des pratiques actuelles.

Le phénomène révèle ainsi la volonté des usagers de s'impliquer dans la transformation et la gestion de leur cadre de vie. Les associations FNE Pays de la Loire, La Sauvegarde de l'Anjou et Place au Vélo unissent leur force cette année pour occuper l'espace public afin d'interpeller les citoyens sur la place de la voiture en ville et sur la ville de demain avec moins de voiture.

Réfléchir à la juste place de la voiture dans la mobilité de demain

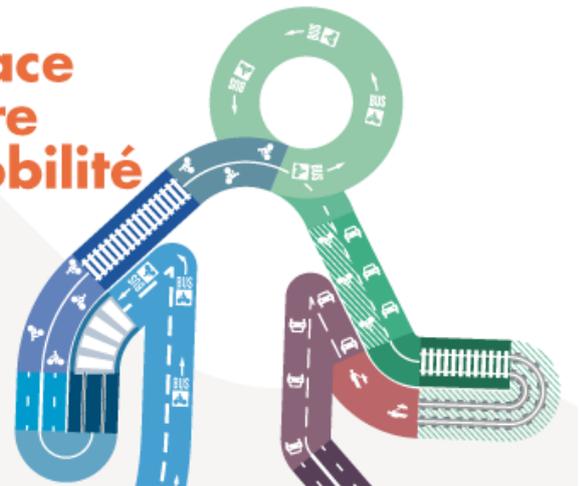
Impacts environnementaux, sociaux, sanitaires... La remise en question de la «voiture solo» semble inéluctable. Face à ce constat, France Nature Environnement, Keolis, Mobivia Groupe, et la Fondation PSA Peugeot Citroën ont souhaité mettre en commun leurs réflexions et propositions autour de cette question de la mobilité, dans un guide très complet.

L'industrie automobile française a connu un véritable essor à la fin de la Seconde Guerre mondiale. La généralisation de la voiture dans le quotidien des Français s'est accompagnée du développement constant du réseau routier et autoroutier, structurant l'ère du « tout automobile ». Cependant, ce modèle de mobilité a de nombreux impacts environnementaux, économiques, sociaux et sanitaires. La remise en question de la « voiture solo » semble inéluctable.

Face à ce constat, France Nature Environnement, fédération de plus de 3 000 associations de protection de la nature et de l'environnement, Keolis, opérateur de transport de voyageurs, Mobivia Groupe, leader européen de l'entretien et de l'équipement de véhicules, et la Fondation PSA Peugeot Citroën, acteur engagé de la mobilité solidaire, ont souhaité mettre en commun leurs réflexions et propositions autour de cette question de la mobilité. Pour définir la juste place de la voiture dans la mobilité de demain, les quatre partenaires se sont appuyés sur leurs expériences et expertises complémentaires, mais aussi sur les témoignages de nombreux acteurs publics, privés et associatifs, spécialistes des questions de mobilité et d'aménagement du territoire.

Réalisé dans un esprit de dialogue, cet ouvrage, véritable guide d'aide à la décision pour les élus, les associations et les acteurs économiques, apporte un nouvel éclairage et une autre vision pour construire un modèle de mobilité durable.

**La juste place
de la voiture
dans la mobilité
de demain**





LA SAUVEGARDE de L'ANJOU



L'écomobilité : moins, mieux, autrement

Nous devons changer nos habitudes et choisir le mode de transport le plus adapté à notre trajet. La voiture, à l'origine de plus de 70 % du total des distances parcourues, est le mode de transport privilégié par les Français. Si elle est pratique, il ne faut pas oublier qu'elle est source d'émission de CO2 et de polluants. Il faut donc en avoir une utilisation modérée.

L'écomobilité est notre capacité à nous déplacer en employant les modes de transport les moins émetteurs de gaz à effet de serre et les moins polluants (marche à pied, vélo, voiture partagée, transports collectifs...) en fonction de nos besoins.

L'écomobilité c'est troquer sa voiture contre les transports publics. C'est organiser ses allers-retours pour le travail avec ses collègues, au lieu d'être seul en voiture. Ou encore, c'est choisir de sortir son vélo à chaque fois que c'est possible...

La marche

Marcher reste la première façon de se déplacer ! Marcher, c'est le transport le moins cher, le plus sain et le plus écologique. Selon l'ADEME 27% des déplacements en ville se font à pied. Pourquoi s'en priver !

Le vélo

C'est le mode de transport idéal pour la ville : jusqu'à 5 km, le vélo est plus rapide que la voiture, notamment en supprimant le temps de stationnement. et souvent le mode le plus rapide en milieu urbain. Les cyclistes profitent pleinement de paysage et du patrimoine architectural de la ville. Par ailleurs, la pratique du vélo est très bénéfique pour la santé.

Les transports publics

Ils constituent une alternative économique et écologique à la voiture individuelle. Ils offrent un cadre convivial : prendre les transports publics, c'est l'occasion de faire des rencontres, dévorer un bon livre ou de nourrir ses réseaux sociaux !

Le covoiturage

Partager un véhicule avec une ou plusieurs personnes effectuant un même trajet est un mode de transport économique et convivial. A Angers, les études montrent que passer en moyenne de 1,2 à 1,5 personnes par voiture en heure de pointe suffiraient à résoudre les problèmes de circulation dans l'agglomération.

Sans oublier les rollers, la trottinette, le vélo électrique...

Substituer ainsi une partie des déplacements automobiles réduit considérablement les pollutions sonores et aériennes, les émissions de gaz à effet de serre comme les consommations de carburants. Les habitants bénéficient également d'une réduction de leur budget voiture, sans compter les bénéfices prouvés pour la santé de la pratique du vélo ou de la marche

(Source : <http://www.fne.asso.fr/fr/nos-actions/transports/ecomobilite/>)

Une ville apaisée, c'est bon pour le commerce de proximité

Donner sa juste place à la voiture en ville permet de mieux partager l'espace public, de réduire les risques d'accidents, sécuriser les déplacements doux, de réduire la pollution de l'air et les nuisances sonores... bref de rendre la ville plus agréable et attractive pour les commerces de proximité.

Le petit commerce, c'est bon pour la Planète

Au total, quand on tient compte de tous les déplacements (livraisons + clients), un achat en hypermarché de banlieue consomme 3 fois plus d'énergie qu'un achat dans un commerce de centre-ville !

Et réciproquement, les modes doux, c'est bon pour le petit commerce !

Un cycliste peut, non seulement s'arrêter pratiquement n'importe où et gratuitement, à deux pas d'un commerçant, mais aussi enchaîner les visites chez plusieurs commerçants (achats groupés). Deux avantages essentiels par rapport à la voiture.

Une enquête (2003) dans 6 villes françaises a montré que :

- les cyclistes ont, en moyenne, un pouvoir d'achat sensiblement équivalent à celui des automobilistes
- ils font moins d'achats par visite, mais reviennent plus souvent
- au total, en moyenne, un cycliste ou un piéton dépense plus dans un commerce de proximité qu'un automobiliste

Encourager les achats dans les commerces du centre-ville peut aussi passer par une incitation à prendre les transports en commun : ainsi, à Quimper, les bus sont gratuits le samedi matin.



Crédit : Fubicy

(Source : Fubicy - <http://www.fubicy.org/spip.php?article193>)

Le stationnement, composante essentielle d'une politique de déplacements urbains

Le PDU de l'agglomération d'Angers « vise la réduction de l'usage de l'automobile et doit promouvoir celui des transports en commun et des modes de déplacement doux. » Parmi les leviers mobilisables : « les stationnements qui permettent de mettre en cohérence les déplacements des véhicules particuliers avec les priorités données aux transports en commun, aux déplacements piétons et cyclistes. Cela se traduirait notamment par une politique dissuasive à l'encontre des déplacements pendulaires (domicile-travail) dans les zones sensibles et desservies par les transports en commun. »

- une voiture est en stationnement 90 % du temps
- un vélo en stationnement prend 10 fois moins d'espace qu'une voiture. Donc à la place d'une voiture peuvent stationner jusqu'à 10 bicyclettes, soit 10 fois plus de clients.
- Il est possible de financer des alternatives au tout-voiture grâce aux fonds récoltés grâce aux stationnements payant – en 2016, l'ensemble des flux financiers liés au stationnement (redevances et amendes) reviendront aux collectivités locales



LA SAUVEGARDE de L'ANJOU



Les associations participantes

FNE PAYS DE LA LOIRE

Fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement, liée à **France Nature Environnement**, créée en 2008, elle regroupe 8 associations membres et représente un mouvement associatif fort de plus de 70 associations locales soit plus de 9 000 adhérents individuels.

Travaillant sur l'ensemble des thématiques liées à l'environnement, elle se préoccupe en particulier des sujets liés à la mobilité et à l'aménagement urbain.

Pour en savoir plus : www.fne-pays-de-la-loire.fr

La Sauvegarde de l'Anjou

Fédération départementale, membre de FNE Pays de la Loire, créée en 1965, elle regroupe 15 associations locales du Maine et Loire. Membre de nombreuses commissions départementales ou autres groupes de travail auxquels elle participe activement, La Sauvegarde de l'Anjou s'intéresse à toutes les thématiques en lien avec l'environnement et la défense du patrimoine bâti. Elle suit donc avec intérêt tous les dossiers présents sur l'agglomération angevine : PLUI, tramway, projet berges de Maine etc.

Pour en savoir plus : www.sauvegarde-anjou.org

Place au Vélo - Angers

Fondée en octobre 1996 sous le nom de l'A.U.V.A. (Association des Usagers du Vélo Angevin), **Place au vélo** est une association d'**usagers du vélo** militant pour l'usage et la promotion de la bicyclette comme moyen de déplacement en ville. D'abord née sur la ville d'Angers, elle s'intéresse depuis quelques années aux **communes de l'agglomération angevine**. Elle est membre de La Sauvegarde de l'Anjou.

Ses objectifs sont les suivants :

- **Améliorer** les conditions d'utilisation de la bicyclette pour tous
- **Promouvoir l'usage de la bicyclette** comme l'une des réponses aux problèmes actuels de la vie urbaine : pollution de l'air, nuisance sonore, encombrement de l'espace...

Pour en savoir plus : www.placeauveloangers.fr/